

Département de la Savoie
République Française

Délibération numéro 2023 - 154

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE MAURIENNE VANOISE
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 06 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 06 décembre à 20 heures 30, le Conseil communautaire dûment convoqué s'est réuni au siège de la Communauté de communes sous la Présidence de Monsieur Christian SIMON.

La convocation a été envoyée en date du 29 novembre 2023.

Présents : Jacques ARNOUX, Stéphane BECT, Stéphane BOYER, Jean-Marc BUTTARD, François CAMBERLIN, Yann CHABOISSIER, François CHEMIN, Éric FELISIAK, Humberto FERNANDES, Nathalie FURBEYRE, Gilles MARGUERON, Denise MELOT, Jacqueline MENARD, Jean-Claude RAFFIN, Maryvonne ROBIN, Erica SANDFORD, Jérémy TRACQ.

Absents : Roland AVENIERE, Maurice BODECHER, Natacha BRENIER, Christian CHIALE, Agnès BALZER, Christian FINAS, Marc KONAREFF, Laure MAURETTE, Christian SACCHI, Karin THEOLIER, Thierry THEOLIER.

Procurations : Maurice BODECHER à Stéphane BOYER
Natacha BRENIER à Jean-Claude RAFFIN
Christian SACCHI à Jean-Marc BUTTARD
Karin THEOLIER à Erica SANDFORD

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 18

Nombre de pouvoirs : 04

Nombre de votants : 22

Madame Nathalie FURBEYRE a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Budget Principal 2023 CCHMV
- Décision modificative n°02

Monsieur Jean-Claude RAFFIN, Vice-président, expose à l'assemblée la nécessité de délibérer sur un projet de décision modificative n° 2 au Budget Principal 2023 de la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise afin de permettre de prendre en compte des dépenses supplémentaires sur l'opération piscine et réseau de chaleur de Val-Cenis.

Monsieur le Président demande à l'assemblée de délibérer.

Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** la décision modificative n° 2 du Budget Principal 2023 de la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise dans les conditions suivantes :

DM N°2 BUDGET PRINCIPAL

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023-020 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	107 685.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	107 685.00 €	0.00 €	0.00 €
R-73118-020 : Autres contributions directes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	107 685.00 €
TOTAL R 731 : Fiscalité locale	0.00 €	0.00 €	0.00 €	107 685.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	107 685.00 €	0.00 €	107 685.00 €
INVESTISSEMENT				
R-021-020 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	107 685.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	107 685.00 €
R-1321-028 : Subv. non transf. Etat et établissements nationaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	8 885.00 €
R-1321-323 : Subv. non transf. Etat et établissements nationaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	43 450.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	52 315.00 €
D-2188-18-323 : Piscine	0.00 €	25 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	25 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-18-323 : Piscine	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-28-028 : RENOVATION ENERGETIQUE	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2318-28-028 : RENOVATION ENERGETIQUE	0.00 €	180 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	60 000.00 €	180 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	60 000.00 €	220 000.00 €	0.00 €	180 000.00 €
Total General		267 685.00 €		267 685.00 €

- **Charge** Monsieur le Président et le Comptable public assignataire de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en Conseil communautaire en séance de ce jour.
Pour copie conforme, Modane, le 11 décembre 2023.

Le Président
Christian SIMON

